

CONTACTS PRESSE

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

Corinne Waechter
01 43 98 83 12
06 45 37 45 73
corinne.waechter@ign.fr

ign.fr - geoportail.gouv.fr

Sortie de la nouvelle SERIE BLEUE, l'IGN présente la 4^e génération de la carte du territoire !

De 2014 à 2018, l'IGN produit la 4^{ème} version de la carte du territoire et renouvelle l'emblématique SERIE BLEUE. Plus précise, plus pratique et mieux renseignée, chaque nouvelle carte au 1 : 25 000 remplacera deux anciennes cartes.

En France, la carte topographique de référence est celle de l'IGN au 1 : 25 000 (1cm sur la carte représente 250 mètres sur le terrain).

Après la carte de Cassini du 18^{ème} siècle, première carte topographique du Royaume de France, la carte de l'état major du 19^{ème} siècle initiée par Napoléon I^{er}, et la première carte topographique de référence de l'IGN du 20^{ème} siècle, l'IGN produit de 2014 à 2018 la 4^{ème} version de la carte du territoire. **Cette nouvelle cartographie présente une lisibilité optimale, une meilleure précision géométrique, le tout agrémenté d'informations touristiques enrichies. Le nouveau format de la carte couvre une zone de 685 km² contre 280 km² dans l'ancien découpage, chaque nouvelle carte remplaçant ainsi deux cartes. À terme, la série sera composée de 682 cartes contre 1316 pour l'ancienne version.**

À partir du 15 septembre 2014, les 40 premiers titres de la nouvelle SERIE BLEUE seront disponibles dans les points de ventes habituels, dont la boutique *Le monde des cartes* à Paris, et en ligne sur *La Boutique loisirs* de l'IGN : <http://loisirs.ign.fr/>

Légendes : français, anglais, allemand

Prix : 11,70€ TTC

Plus d'informations sur www.ign.fr



À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.